



ERRATUM

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans l'avis public paru dans ce journal le 16 février 2016 relatif au règlement RCG 14-029-1. L'avis aurait dû être daté du 16 février 2017.

Montréal, le 20 février 2017

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon